

République Française

Département de la Marne

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
N° 20220503-DE-21
Commune de Jussecourt-Minecourt

Nombre de Membres		
Membre en exercice	Présents	Votants
09	08	09

Date de convocation
29 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **03 mai** à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le **29 avril 2022**, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

Présents : Vivianne WIRBEL, Jean Paul DENIS, Christophe MUNIER, Jacky DIMNET, Damien SIMONNET, Cédric WALIGUNDA, Claudine MACHAL, Maria PAIVA.

Procurations : Clément ROLLOT à Damien SIMONNET.

Secrétaire de séance : Maria PAIVA.

Délibération n°20220503-DE-21

Objet : Retrait des délibérations du 04/02/2022.

Madame Le maire demande à ce qu'une seule délibération soit prise afin de procéder au retrait des délibérations suivantes du 04 février 2022 :

- N°20220204-DE-002 (Annule et remplace n°20220204-DE-02 du 04/02/2022) intitulée révision des commissions communales envoyée en Préfecture le 21/03/2022 stipulant : « ***aucun vote n'ayant eu lieu, le tableau du conseil municipal ne peut être mis à jour et cette délibération ne peut être adoptée*** ».
- N°20220204-DE-03 intitulée élection des délégués de la collectivité auprès du SMVOS (syndicat mixte à vocation scolaire).
- N°20220204-DE-04 intitulée élection des délégués de la collectivité auprès du groupe scolaire les trois rivières.
- N°20220204-DE-05 intitulée élection des délégués de la collectivité auprès de la MARPA.
- N°20220204-DE-06 intitulée élection des délégués de la collectivité auprès de l'ADMR (Aide à domicile rural).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide à l'unanimité** le retrait des délibérations énumérées ci-dessus.

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 03 mai 2022.

Madame Le maire,



Vivianne WIRBEL

Envoyé en préfecture le 05/05/2022
Reçu en préfecture le 05/05/2022
Affiché le 05/05/2022
ID : 051-215102908-20220503-20220503DE21-DE